

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 17 février 2017 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire

Mme Tammy Titley, conseillère
Mme Micheline Sauvé, conseillère
M. André Beaudin, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller

M. Ghyslain Maheu, conseiller et Mme France Rivet, conseillère sont absents.

Les membres présents forment le quorum.

2017-02-41 - ACHAT TRACTEUR POLYVALENT

Les soumissionnaires sont :

- Groupe Agritex : \$31, 750.00
- Green Valley Kubota : \$30, 580.61 et \$37, 731.15
- Turf Care : \$27, 085.00
- -Trottier farm : \$29, 800 et \$35, 900.00
- Kubota montréal : \$39. 909.99

Sur la proposition de M. André Beaudin appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'après vérification des soumissions il a été convenu d'acquérir le tracteur polyvalent B2650 de Grenn Valley Kubota Ltd au coût de \$37, 731.15 car ce dernier respecte les conditions demandées dans le devis et offre une garantie de 6 ans.

2017-02-42 - PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de l'assemblée.

Aucune question.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.